Service Formation Continue & Alternance

Emargement SoWeSign

Vous êtes inscrits à Rennes 2 sous le statut d'étudiant en contrat d'alternance. Félicitations!

L'une des particularités du statut d'étudiant en alternance est votre engagement, auprès de votre employeur, d'être assidu à l'université .

Auparavant, l'assiduité des étudiants en contrat d'alternance était réalisée via des feuilles et un classeur d'émargement. Aussi, pour faciliter la procédure, la rendre plus efficace, plus rapide et moins contraignante pour tous, un système d'émargement dématérialisé est mis en place dès la rentrée 2023-2024.

C'est l'application SoWeSign qui sera notre outil d'émargement.

Vous pouvez télécharger l'application depuis l'app store Google ou l'Apple store, ou en scannant ces QR codes.

Google Play

App Store

Vous pouvez égalment créer un raccourci sur votre ordinateur portable depuis le site : https://app.sowesign.com/login

Vous recevrez en début d'année vos codes de connexion individuels à l'application. Merci de consulter régulièrement votre adresse mail, notamment les spams.

Dès votre journée de pré-rentrée et lors de toutes les périodes de formation à l'université, il vous sera demandé d'émarger, sur votre 1er cours du matin et votre 1er cours de l'après-midi.

Cet émargement sera réalisé en scannant le QR code présenté par l'intervenant de votre cours, ou en saisissant le code à 5 chiffres présenté lors des cours à distance.

Afin de bien maîtriser l'application, vous pouvez consulter le guide d'utilisation et regarder ce tuto vidéo.

Contact
Service Formation Continue & Alternance

Pôle alternance

Campus Villejean - Bâtiment A
Place du Recteur Henri le Moal
35043 RENNES

sfca-alternance [at] univ-rennes2.fr (sfca-alternance[at]univ-rennes2[dot]fr)